

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015
Délibération n° 2015 - 39**

**09 – NANTES – LE NOUVEAU MALAKOFF, GRAND PROJET DE VILLE – VOLET URBAIN – ZAC DU
PRE GAUCHET «EURONANTES GARE» – AVENANT N°10 À LA CONCESSION D'AMENAGEMENT –
REALISATION D'UN PARKING PUBLIC DE 500 PLACES**

Date de la convocation : le 03 Avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

Présents : 83

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, Mme LESKE Magali, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. RENAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, Mme TOUCHEFEU Catherine, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 14

Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. BUREAU Jocelyn (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme PADOVANI Fabienne), M. REBOUH Ali (pouvoir à Mme SOTTER Jeanne), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), M. TRICHET Frankie (pouvoir à M. BOLO Pascal)

Absent : 0

Direction Territoriale Nantes Est

09 – NANTES – LE NOUVEAU MALAKOFF, GRAND PROJET DE VILLE – VOLET URBAIN – ZAC DU PRE GAUCHET «EURONANTES GARE» – AVENANT N°10 À LA CONCESSION D'AMENAGEMENT – REALISATION D'UN PARKING PUBLIC DE 500 PLACES

EXPOSE

La ZAC du Pré Gauchet a été créée au sud de la gare de Nantes par délibération du conseil communautaire du 17 décembre 2003. Son aménagement a été confié à Nantes Métropole Aménagement aux termes d'une convention publique d'aménagement dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2020.

Le réaménagement complet de la gare de Nantes et de ses abords va se traduire par une multiplication des projets dans ce secteur et l'objectif de Nantes Métropole est d'offrir des places de stationnement dédiées d'une part aux usagers de la gare en compensation de la suppression de l'offre en stationnement de surface de ce secteur et d'autre part à l'accompagnement du développement de ce territoire.

Afin de maîtriser la consommation foncière du développement urbain, l'offre de stationnement longue durée du quartier de la gare a vocation à s'insérer dans des ensembles immobiliers mixtes contribuant aux objectifs de production de bureaux et de logements de la ZAC.

Il est aujourd'hui proposé de lancer sur l'îlot 5B de la ZAC, d'une superficie d'environ 3 900 m², une nouvelle opération de construction d'un parking public en ouvrage de 500 places, intégré à un ensemble immobilier proposant 4 500 m² de surface de plancher à vocation d'habitat et 2 500 m² de surface de plancher à vocation économique, avec un objectif de livraison du parking public en 2019.

Cette opération pourrait être intégrée dans la concession d'aménagement de la ZAC du Pré Gauchet confiée à Nantes Métropole Aménagement.

Le parking public sera ensuite cédé à Nantes Métropole dans le cadre d'une Vente en l'État Futur d'Achèvement.

Il est donc proposé de conclure un avenant à la convention publique d'aménagement pour confier à Nantes Métropole Aménagement la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction du parking et de l'ensemble immobilier dans lequel il s'insérera.

En tant qu'aménageur, Nantes Métropole Aménagement devra également assurer la commercialisation des programmes de bureaux, commerces et logements et coordonner les différents intervenants et le suivi des démarches administratives.

Le montant total de l'opération portant création d'un nouveau parking public sur l'îlot 5B est estimé à 9.217.500 € HT. Il intègre la rémunération de l'aménageur, les frais de notaire, l'équipement du parking en matériel de contrôle d'accès et de péage, et la construction de l'ouvrage sur la base d'un coût d'objectif fixé à 17 000€ HT la place. La signature de l'acte authentique de Vente en l'État Futur d'Achèvement pourra intervenir en 2017 permettant une mise en exploitation du parc public de stationnement avant la fin 2019.

Les crédits correspondants sont prévus sur l'AP045 « stationnement » opération 2015-3594 « parking gare -îlot 5B ».

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE


1 - Approuve le lancement d'une opération de construction d'un parking public en ouvrage d'une capacité de 500 places sur l'îlot 5B pour un coût prévisionnel de 9 217 500 € HT ;

2 - Approuve l'avenant n°10 à la concession d'aménagement conclue avec Nantes Métropole Aménagement portant sur la réalisation d'un ensemble immobilier sur l'îlot 5B de la ZAC intégrant un parking public en ouvrage de 500 places, 4 500 m² de surface de plancher à vocation d'habitat et 2 500 m² de surface de plancher à vocation économique ainsi que les places de stationnement associées, avec un objectif de livraison du parking public en 2019, et autorise sa signature ;

3 - Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.

Nantes, le 10 Avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 avril 2015 et reçue en préfecture le



Johanna ROLLAND